

Nous ne serons pas complices !

Le 11 mars, toutes et tous devant le ministère, pour dire NON !

Laisserons-nous passer ce décret sur l'augmentation hallucinante des droits d'inscription qui est explicitement destinée à interdire d'accès à l'université les étudiants les moins riches ?

Laisserons-nous ainsi passer un décret injuste, inique et discriminatoire, contre les étudiant.es extra-communautaires ?

Laisserons-nous ainsi passer un décret qui met à mal plusieurs des principes fondamentaux de l'université ? Au premier rang desquels l'égalité, l'accès à toutes et à tous à ce service public qu'est et doit demeurer l'université, la non-marchandisation du savoir.

Un décret indigne, placé sous l'autorité de ce cynique « Bienvenue en France » contre lequel la majorité d'entre nous s'est pourtant prononcée et que plus de 17 universités ont déjà affirmé ne pas vouloir appliquer !

L'exonération des droits qui s'en déduira est certes honorable, mais elle ne résout en rien le problème. Elle ne fait que le reporter face aux impasses budgétaires de demain. Exonérer, ce n'est pas refuser ce décret, c'est un premier aménagement, l'introduction d'une comptabilité de l'inacceptable.

Au-delà même de toutes nos revendications, cruciales pour l'avenir de l'université et de nos conditions de travail, l'urgence doit être de préserver l'accueil de tous les étudiants, sans distinction d'origine et de revenus. Et c'est à ce principe-là que le Ministère veut nous voir renoncer !

Car cette augmentation n'est qu'un premier pas. D'autres mesures allant vers la privatisation des universités suivront. A ce jour, par rapport aux chiffres de l'an passé, on enregistre une diminution de 84% des pré-candidatures extra-communautaires aux diplômes de Paris 8. Qu'advient-il des postes BIATOSS et enseignant.es quand le nombre d'étudiant.es se verra réduit, et avec lui la dotation budgétaire ? Qu'advient-il des masters qui auront perdu la moitié de leurs effectifs ?

Nos pétitions, nos assemblées générales, nos tribunes dans les journaux n'y suffiront pas, nos coups de gueule dans les Conseils non plus.

Il nous faut nous engager plus directement encore, il nous faut nous organiser afin que nous soyons de plus en plus nombreux aux rendez-vous fixés devant les Universités d'ici le 11 mars, jour où le CNESER doit valider ce décret, et que ce jour-là nous soyons toutes et tous présent.es, devant les grilles du ministère, afin de crier notre refus contre cette honte qui nous menace collectivement.

Sortons aujourd'hui de nos "obligations, contraintes et impératifs" si nous voulons que demain soit encore vivable !

Ne nous faisons pas complices de l'inacceptable !

Signataires

Eric Alliez, Ferroudja Allouache, Anne-Marie Autissier, Roberto Barbanti, Pierre Bayard, Denis Bertrand, Clara Biermann, Nicole Blondeau, Christa Blümlinger, Stéphane Bonnery, Eric Bonnet, Florence Bouillon, Cécile Bourdais, Jean-Jacques Bourdin, Thomas Brisson, Aurélien Carotenuto-Garot, Farah Chérif-Zahar, Bernard Charlot, Michèle Cohen-Halimi, Annie Couëdel, nathalie coutelet, Antoine Da Lage, Marie-Pierre Dausse, Corinne Davault, Damien De Blic, Bruno Dell'Angelo, Marianne Derrien, Raphaëlle Doyon, Claire Fagnart, Vincent Farnea, Eric Fassin, Fabienne Flambard, Jean-Louis Fournel, Céline Frigau Manning, Henri Fourtine, Isabelle Ginot, Ninon Grangé, Fabien Granjon, Nacira Guénif, Alexis Guillier, Begonia Helguera, Orazio Irrera, Claire Joubert, Andrée-Anne Kekeh, Yala Kisukidi, Maren Köpp, Claudette Lafaye, Annamaria Lammel, Mahalia Lassibille, Isabelle Launay, Mathias Lavin, Jean-Louis Le Grand, Martine Le Lez, Eric Lecerf, Delphine Leroy, Claire Lévy-Vroelant, Thomas Lukowski, Vincent Manac'h, Damien Marguet, Béatrice Martin, David-Emmanuel Mendès-Sargo, Alexander Neumann, Hélène Nicolas, Pascal Nicolas-Lestrat, Vanessa Noizet, Philippe Nys, Sylviane Pagès, Catherine Perret, Julie Perrin, Marie Philémon, Laurent Pichaud, Anthippi Potolia, Marie Preston, Françoise Py, Grégoire Quenault, Pablo Rauzy, Matthieu Renault, Pascale Risterucci-Patterson, Jean-Yves Rochex, Christine Roquet, Tania Ruiz, Frédéric Sabouraud, Matthieu Saladin, Glenda Santana de Andrade, Valentin Schaepelynck, Mireille Séguy, Anna Seiderer, Yasmine Siblot, Makis Solomos, Cécile Sorin, Charles Soulié, Emmanuelle Sruh, Radija Taourit, Philippe Tancelin, Sylvie Tissot, Marie-Solange Touzeau, Elsa Tyszler, Carlo Vercellone, Jennifer Verraes, Dominique Willoughby, Barbara Zauli, Léonore Zylberberg